



CLASSIQUES
GARNIER

« [Épigraphes] », *Il était une fois, ou deux...* *Le conte de fées en héritage*, p. 7-7

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13342-1.p.0007](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13342-1.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Comme les médecins jugent de l'humeur peccante des malades par leurs songes, on peut, par la même raison, juger des mœurs et des actions de ce vieux siècle par les rêveries de ces écrits. Jean CHAPELAIN, *De la Lecture de vieux romans* (1646).

L'histoire des contes, en général, serait interminable, et me conduirait où je ne veux pas aller. De l'histoire des contes de fées seulement, il y aurait, je vous le jure, de quoi disserter pendant longtemps ; et tout ce qu'on en pourrait dire ne serait pas, hélas ! marqué du doigt des enchanteurs. Charles GIRAUD, « Lettre critique » (1864).